

ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME  
COMMUNE DE PONT DE METZ

PLAN n° 4a  
Territoire communal  
échelle : 1/5000 ème

Vu pour être annexé  
à la délibération du Conseil  
Municipal  
en date du

Vu pour être annexé  
à l'arrêté du Maire  
en date du



Légende

Zonage

- UA centre ancien
  - UAi soumis au PPRi
  - UB Intercampus
  - UC secteur pavillonnaire
  - UCi soumis au PPRi
  - UCi Equipements
  - UCa secteur de friche
  - UD1 - Zone du CHU
  - UD2 - Zone du CHU
  - A zone agricole
  - Ai soumis au PPRi
  - N zone naturelle
  - Nzh zone humide
  - Ni soumis au ppr
  - Np périmètre immédiat du captage
  - Périmètre rapproché du captage
  - Emplacements réservés
  - constructions où le changement d'affectation est permis
  - Voies affectées par le bruit
- Eléments paysagers protégés au titre du L151-23 du Cu
- haie /alignement arbre
  - boisements
  - fossés
- Eléments repérés au titre du L151-19 à préserver
- Vue à préserver
  - mur repérés
  - Construction (renvoie au n° fiches)

Plan Local d'Urbanisme  
Liste des emplacements réservés

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Aménagement d'axes piétonniers	Commune	3m d'emprise
2	Aménagement d'une sente piétonne	Commune	3m d'emprise
3	Chemins piétons de liaison	Commune	3m d'emprise
4	Chemins piétons le long de la base patinoire	Commune	3m d'emprise
5	Bouclage de chemins piétons	Commune	3m d'emprise
6	Création d'une liaison douce	Commune	3m d'emprise
7	Création d'une liaison douce	Commune	3m d'emprise

